



DIAGNOSTIC

En matière d'investissement, l'urgence est de sortir d'une logique comptable et court-termiste. Voter et répartir les ressources pour garantir un niveau pertinent d'investissement, d'innovation et de recherche, sans économies aveugles, doit être le principe fondateur de notre système de Santé.

INVESTIR POUR RENFORCER L'EXCELLENCE DE NOTRE MODÈLE DE SANTÉ

La crise épidémique a montré la nécessité d'investir dans l'hôpital pour lui permettre de faire face à des défis d'ampleur. Les établissements de Santé ont abordé la crise sanitaire insuffisamment armés en raison d'un sous-investissement chronique. Les mécanismes de régulation qui se sont appliqués pendant des années à l'hôpital, alliés à une gouvernance en matière d'investissement uniquement focalisée sur les indicateurs de performance économique, ont eu pour conséquence de faire de l'investissement la variable d'ajustement face aux enjeux immédiats des établissements.

NUMÉRIQUE : RATTRAPER NOTRE RETARD ET EN FAIRE UN ENJEU MAJEUR DE NOTRE SYSTÈME DE SANTÉ

La crise sanitaire a également mis en exergue la diversité des organisations en matière de système d'information et le retard en matière d'interopérabilité : fonctionnement en silo des SI, manque de convergence, fragilité de la maîtrise et de l'exploitation des données sont autant de facteurs rendant plus difficiles l'accès aux soins, la coordination des parcours et l'échange entre professionnels. Un investissement important et un accompagnement de l'ensemble des acteurs sont nécessaires pour répondre aux objectifs numériques au profit de la Santé des patients et du bon fonctionnement entre professionnels.

Investir, investir, investir et sortir des approches purement budgétaires.

RENFORCER ET RECENTRER LE FINANCEMENT DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

La construction d'un système de Santé d'excellence passe enfin par un soutien à la recherche et à l'innovation. Pourtant, l'innovation ne fait pas l'objet d'un financement particulier, et les enveloppes existantes permettent davantage de financer des activités coûteuses que des activités innovantes. Quant à la recherche, si elle bénéficie d'une enveloppe spécifique permettant de financer directement les activités de recherche des établissements, le taux d'évolution du financement de la recherche est largement insuffisant pour répondre aux ambitions fixées, d'autant que le nombre d'acteurs pouvant émarger à ces financements n'a cessé d'augmenter. Le secteur hospitalier public est pourtant le principal moteur en matière de recherche. Dès lors, le soutien aux hôpitaux publics doit être consolidé en recentrant les financements sur la réalité des efforts des établissements pour développer la recherche, afin de garantir que ces financements s'appuient sur une qualité prouvée.